



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15 OCTOBRE 2017

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS du PRÉSIDENT

Messieurs les Présidents des Clubs de Tir Yvelinois, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

Je voudrais commencer ce rapport moral et d'activités en citant les noms de celles et ceux qui, en 2016/2017, ont fait honneur à notre sport, à nos associations et à notre Comité en qualité d'encadrant.

- La médaille de la Jeunesse et des Sports a été décernée, cette saison à :
 - Lionel LAMY de l'Association Sportive de Tir de Poissy,
 - Valérie MORLON de la Dixmude d'Houdan,
 - Robert LERAY de l'Association Vicinoise de Tir



Quelques mots, maintenant, sur les effectifs de nos associations.

Notre Comité est composé, en 2016-2017, de **21 associations, 4171 tireurs sont licenciés FFTir dans les Yvelines**, contre 3923 la saison précédente soit une augmentation de 7.6%.

Cette augmentation de 7.6% est la plus forte de ces 6 dernières années. Notons que depuis la saison 2010/2011 les effectifs des licenciés du département ont augmenté de 27.2%.

716 nouvelles licences, 576 non renouvelées et 125 réactivation.

Les féminines (422) représentent 10.1% (9.2% en 2015-2016) et les jeunes (326) 8.3% (8.3% en 2015-2016) des licenciés Yvelinois.

Si nous regardons les statistiques, 16 clubs Yvelinois ont eu une augmentation du nombre de leurs licenciés et 5 une diminution.

Notre Comité possède dans ses rangs 48 formateurs diplômés, 28 arbitres et 27 médaillés ce dont nous pouvons nous réjouir.

Il faut bien constater que les capacités d'accueil de certains clubs sont limitées par les installations dont ils disposent et devant l'afflux de nouveaux adhérents nous sommes obligés de refuser des inscriptions.

Le nouveau stand du Tir National de Versailles, dont nous espérons qu'il verra bientôt le jour, nous permettra peut-être de palier à ce manque de place.

Les actions d'amélioration du potentiel d'accueil développées par nos clubs de Tir, avec l'aide de leur Ligue et de leur Comité, ne sont pas non plus étrangères à cette augmentation du nombre de licenciés.

Nous nous efforcerons de continuer à développer une relation fondée sur une confiance réciproque avec nos Partenaires Institutionnels :



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

- La préfecture des Yvelines et ses Services dont Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DDJS),
- le Conseil Départemental par l'intermédiaire de son service des sports,
- le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, aux manifestations et tâches desquels les dirigeants du CDTY participent et/ou prêtent main forte.

Nous ne manquons pas de communiquer en toute occasion et dans tous supports appropriés sur les valeurs de notre sport et ses incontestables succès aux niveaux régional, national et international.

Enfin, le Tir Yvelinois a été présent et actif, comme chaque saison, lors de manifestations du CDOS 78 rassemblant le Monde sportif Yvelinois et ses partenaires Institutionnels :

- Remise des « *Eclats Olympiques* » à la préfecture des Yvelines le vendredi 12 février 2017 (à noter l'éclat d'Or dans la catégorie « juges / arbitres » reçu par notre amie et membre du comité directeur Chantal HOCHET)



Parlons maintenant des aides financières que nous apportent nos Institutionnels, à concurrence, cette saison, de 24 % de notre budget contre 29% l'an dernier.

Il convient, à nouveau, de souligner que, sans les financements apportés par nos Institutionnels, *que nous tenons ici à remercier*, le Comité et ses Associations Yvelinoises ne pourraient pas réaliser les actions qui concourent aux succès remarquables de nos Tireurs, sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

Rappelons que le président du CDTY est l'interface entre les clubs et le Conseil Départemental, la DDCS et le CDOS. Il est ainsi appelé à collationner, donner un avis et viser :

- Les demandes de subventions "Haut Niveau Amateur" présentées par les clubs,
- Les demande d'aides personnelles (ou bourses) présentées par les sportifs inscrits sur les listes ministérielles, (subventions DAISY),
- Les demandes de subvention CNDS ordonnancées conjointement par la DDCS et le CDOS.

Détaillons l'état des lieux dans ce domaine, dans l'ordre chronologique de présentation des dossiers aux Institutionnels concernés :

a) Subvention « Haut Niveau Amateur » des Clubs par le Conseil général :

- 7 clubs ont sollicité, le 15 septembre 2016, une subvention, au titre de la saison 2015/2016. Le mandatement de ces subventions a été crédité, fin 2016, pour un montant de 762 € par jeune ayant participé à une épreuve des championnats de France, avec un plafond de 1524€ pour au moins deux participants.
- 6 dossiers ont été, à nouveau, présentés, le 15 septembre 2017, au titre de la saison en cours.

b) "Contrat sur Objectifs" du CDTY par le Conseil Départemental :

Une subvention, de 6200 € a été accordée au CDTY autitre de l'année 2017 identique à celles de 2015 et 2016 donc statuquo pour l'instant.

Malgré le maintien de cette subvention au même niveau, la tendance à la diminution des subventions risque de s'accélérer au cours des années à venir suite au désengagement financier de l'état vis-à-vis des collectivités locales, de nombreux clubs l'ont également ressenti au niveau des communes et des communautés de communes.

Au niveau du CDTY, nous avons anticipé cette baisse qui était prévisible au moyen de deux actions qui ont été votées par le Comité Directeur :

- Ajustement de la subvention accordée (en matériels et équipements) à chaque école de tir, elle est actuellement de 1100€,
- Le principe d'une cotisation sur les licences en faveur du Comité Départemental, elle est actuellement de 0€, (une cotisation de 1€ rapporterait 4000€ aComité Départemental)
- Le contrat objectif qui relie notre Comité au Département 78 est reconduit pour 2017 /2018, le Président du CDTY doit présenter ce contrat avant le 1^{er} novembre.

Le versement de cette subvention est assorti d'un engagement du Comité au titre du *Développement Durable*.

Nos clubs s'engagent, à ce titre, à mettre en œuvre des actions concrètes selon les 3 volets du Développement Durable :

- Volet environnemental : élimination des déchets, récupération et recyclage du plomb et du laiton, réduction des consommables (par l'usage de l'informatique), covoiturage, économies d'énergie, suppression progressive des gaz polluants (CO2)...
- Volet social : intégration des publics en situation de handicap, encouragement à l'accession des femmes aux postes de responsabilité...
- Volet économique : mutualisation des moyens...

c) Bourses individuelles du Comité Départemental : (subventions « DAISY »)

5 tireurs pressentis en ont bénéficié au titre de la saison 2015-2016 et 3 au titre de la saison 2016-2017, (montant de 400 à 700€)

d) Subvention CNDS du Ministère des Sports :

- Quatre clubs de Tir Yvelinois ont présenté un dossier, au titre de 2016-2017, 4 demandes de subventions ont été accordées pour un montant global de 7300€ contre 6600€ l'année dernière.

- Pour sa part, notre Comité s'est vu notifier une subvention 2017 de 2 400 €, en hausse de 200€ par rapport à celle perçue la saison passée. Là aussi il faut être vigilant sur la pérennité de cette subvention aux comités et associations sportives.

Les premiers mandatement effectués ces jours derniers nous ont apporté une mauvaise nouvelle, à la suite d'une erreur dans le budget prévisionnel, toutes les subventions sont minorés de 13%, dont acte....



Passons maintenant en revue les faits marquants de notre activité 2016-2017 en regard des 5 points de notre Projet Associatif

1. Inciter les adhérents de nos clubs à pratiquer les disciplines du Tir Sportif en organisant les épreuves des championnats départementaux relatifs aux disciplines pratiquées dans le département

Le Tir Yvelinois accueille volontiers les tireurs d'autres départements dans les disciplines pour lesquelles ils manquent de stands appropriés : je pense à la carabine 300 mètres, aux armes longues en armes anciennes et au Tir aux Armes Réglementaires.

Les tirs effectués par des licenciés étrangers à notre département représentent, cette saison 24% du total (ils étaient de 20% la saison passée).

Pour les championnats 10M, 34 tirs sur 415 effectués par des tireurs extérieurs au département soit 8.2%,

Pour les championnats 25/50M, 132 tirs sur 368 soit 35.2% car nous accueillons le département 92,

Pour les championnats Armes Anciennes 53 tirs sur 139 soit 38% avec également le département 92,

Notons que les championnats départementaux de Tir aux Armes Réglementaires n'ont pas eu lieu à la suite de la fermeture temporaire du Tir National de Versailles.

Nous tenons ici à remercier Gilles THERET, le Président de Pro Patria Montesson, qui nous a immédiatement proposé d'organiser les championnats départementaux Armes Anciennes et 25/50 mètres dans son stand.

Un grand merci aux responsables de la gestion sportive de notre département qui, comme d'habitude, ont organisé de main de maître ces championnats sous la houlette de notre directeur de tir Chantal HOCHET :

- Jean Jacques DE PASQUAL et Jacques LEMARIE pour le critérium Ecole de Tir, le championnat Ecole de Tir et les championnats des clubs école de tir et 10 mètres
- Chantal HOCHET pour les championnats 10 mètres, 25/50 mètres et 300 mètres,
- Bernard et Sylvie COLLOT pour les armes anciennes,
- Jean Luc MARTINET pour le Tir aux Armes Réglementaires

Nous n'oublions pas Catherine JACQUELIN- GUIDICI, assistée de Lionel LAMY et tous les arbitres du département et d'autres départements de l'Ile de France qui ont permis aux tireurs Yvelinois de s'exprimer sur les pas de tir dans l'esprit des règlements.

Rappelons à ceux, qui parfois les critiquent, que pas d'arbitres pas de championnats.

Rappelons, pour ceux qui l'ont oubliés le site internet du comité (<http://www.cdyt.fr>), ainsi que la possibilité de s'inscrire en ligne :

- Aux championnats départementaux organisés par le CDTY,
- Aux stages de formation et de perfectionnement au tir sportif

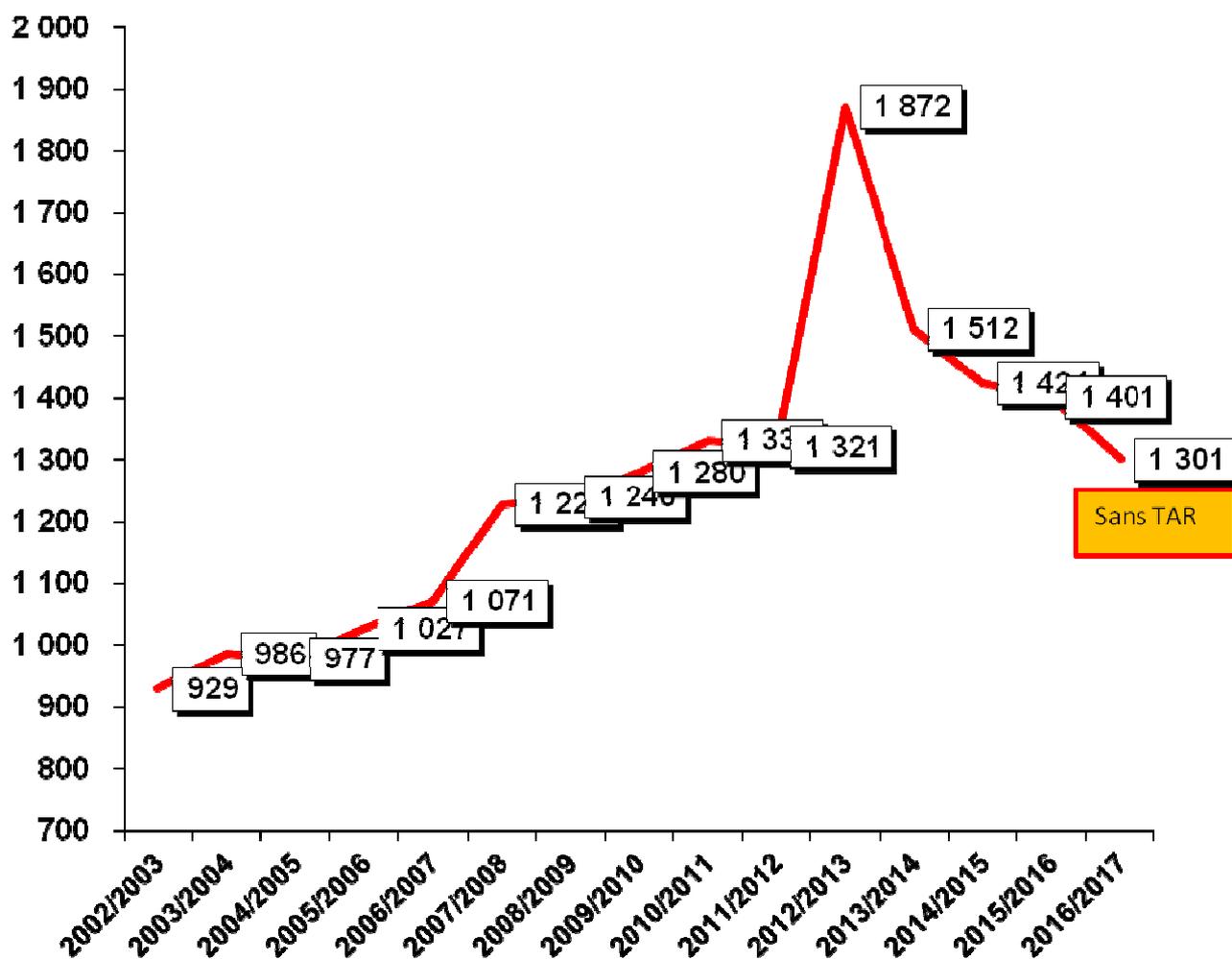
- Championnats Départementaux réalisés dans les stands du Tir National de Versailles, de Montesson et de l'Amicale des Tireurs de Buc.

Les tireurs Yvelinois ont, comme chaque saison, largement participé aux compétitions de la gestion sportive de la Fédération Française de Tir.

Le nombre de leurs podiums (individuels et par équipes) ressort, en 2016-2017, à 215 (151 en individuel et 64 par équipe) contre 225 l'exercice précédent.

Ils se sont classés 51 fois (53 l'année dernière) dans les huit premiers des championnats de France individuels, ce qui correspond à une place de finaliste dans d'autres sports.

Comité Départemental de Tir
Championnats Départementaux des Yvelines
Nombre Total de Tirs
Années 2002/2003 à 2016/2017
Moyenne annuelle sur les 5 dernières années: 1 502
participants



LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS

LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS									
EN INDIVIDUEL	Place	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2107
Championnats Régionaux	Premier	63	60	70	66	61	52	52	53
	Deuxième	54	45	43	44	44	40	53	45
	Troisième	51	51	51	45	52	52	41	27
	TOTAL	168	156	164	155	157	144	146	125
Championnats de France	Premier	7	15	12	15	9	16	8	14
	Deuxième	8	8	6	8	11	7	16	5
	Troisième	7	12	14	11	5	5	1	7
	TOTAL	22	35	32	34	25	28	25	26
TOTAL PODIUMS INDIVIDUEL		190	191	196	189	182	172	171	151
PAR EQUIPE	Place	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Championnats Régionaux	Premier	17	17	9	8	12	12	13	11
	Deuxième	9	13	14	8	8	11	4	10
	Troisième	7	8	14	4	6	7	6	6
	TOTAL	33	38	37	20	26	30	23	27
Championnats de France	Premier	7	4	10	7	2	0	3	2
	Deuxième	5	4	4	4	8	5	2	3
	Troisième	3	4	3	3	4	3	3	5
	TOTAL	15	12	17	14	14	8	8	10
TOTAL PODIUMS PAR EQUIPE		81	88	91	54	66	68	54	64
TOTAL PODIUMS		271	279	287	243	248	240	225	215

Je voudrais, comme les saisons passées, citer ici le nom des 7 tireurs (dont 2 plusieurs fois) qui ont remporté 14 titres de Champion de France leur discipline respective. (8 l'année dernière)

Dans les catégories Cadets à Seniors

- 3 titres pour Benoît GERMAIN, du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m mixte, cible mobile 50 mètres et cible mobile mixte en catégorie senior 1,
- 2 titres pour Hervé LAISSU, du Tir National de Versailles, en cible mobile 50 mètres et cible mobile mixte 50 mètres catégorie senior 2,
- 1 titre pour Bertrand BALLOUARD, de Pro Patria Montesson, à la carabine 10 mètres senior 2,
- 1 titre pour Clémentine DAVID, de l'Amicale des Tireurs de Buc, au pistolet standard 25 mètres catégorie dame 1,
- 1 titre pour Claude PREHU, de Pro Patria Montesson, à la carabine 300 mètres 60 balles couché dans la catégorie senior 3,
- 1 titre pour Pierre COLLET, de Pro Patria Montesson, dans la discipline Colt Origine à 25 mètres,
- 5 titres pour Carlos PACHECO, du Tir National de Versailles, dans la discipline « Bench Rest » à la carabine lourde 100 mètres, combiné carabine lourde, Varmint for score 100 mètres, Varmint for score 200 mètres et Varmint Combiné

Je rappelle qu'ils seront honorés par le Département des Yvelines, à l'occasion d'une cérémonie, en l'Hôtel du Département courant décembre 2017.

Enfin, n'oublions pas nos équipes :

- 1 titre pour Pro Patria Montesson Champion de France par Equipe à la carabine 10 mètres catégorie cadet fille,
- 1 titre pour l'Amicale des Tireurs de Buc Champion de France par Equipe à la carabine 10 mètres catégorie junior garçon,

Félicitations à tous nos tireurs!



2. Favoriser l'émergence de nouveaux talents, en organisant des compétitions fédérales et des concours amicaux spécifiques aux jeunes de nos Écoles de Tir

- Ces épreuves continuent de connaître un engouement soutenu : 434 tirs ont été effectués cette saison, dans les Yvelines, par nos 130 jeunes de 9 à 14 ans, dans les épreuves fédérales individuelles et par équipe qui leur sont réservées :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de Tirs	315	348	339	354	377	348	478	464	438	486	434

-Notre Comité a également organisé, pour la 14ème saison consécutive, de janvier à juin 2017, un *Circuit des Ecoles de Tir* des Yvelines, - seul dans son genre en Ile de France - accompagnant nos poussins, benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année de licence dans leur parcours sportif, afin de leur donner, hors compétitions officielles, une opportunité supplémentaire de « matcher » dans d'autres clubs que le leur et se préparer à aborder tous les niveaux de la compétition.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de clubs organisateurs (*)	6	5	6	6	6	4	5	5	5	5	5	5
Nb de clubs participants	9	8	8	11	10	10	10	10	10	8	8	8
Nb de tireurs	129	169	146	166	149	166	163	161	133	134	127	134
Nb total de tirs effectués	585	670	653	695	653	501	563	580	514	458	431	504

La participation à ces rencontres amicales se maintient à un niveau élevé même si depuis 2 saisons nous avons constaté une légère baisse, les résultats 2016 / 2017 nous montre un accroissement de la participation.

66 % d'entre eux ont participé à au moins 4 des 5 épreuves du programme. Ils ont pu, ainsi, prendre part au tirage de la traditionnelle loterie qui a récompensé deux d'entre eux.

Les Ecoles de Tir Yvelinoises confortent leur positionnement au plan régional :

- 17 podiums individuels et 10 par équipe au critérium et championnat régional,
- 42 qualifications aux Championnats de France,
- 3 des 20 jeunes compétiteurs, sélectionnés par la Ligue de l'Ile de France, vainqueurs à Montesson, le 25 juin 2017, du match des 3 Ligues (Ile de France, Normandie et Picardie) étaient Yvelinois.
- 1 médaille d'Argent aux Championnats de France des Ecoles de Tir de Lorient en juillet 2017 :
 - * Héloïse FOURRE de l'Association Vicinoise de Tir, 2^{ème} au pistolet vitesse 5 cibles et 5^{ème} au pistolet 10 mètres,



3. Participer à la préparation du futur des Associations, au moyen, en particulier, de dotations en matériels spécifiques, destinés aux Écoles de Tir du département

Le succès de nos Ecoles de Tir est le fruit des efforts bénévoles des moniteurs Yvelinois et, aussi, celui de la politique mise en œuvre par le Comité depuis de longues années sous la forme d'aide en armes ou matériels destinés à la compétition (vêtements de tir, chaussures...etc) choisies par les clubs.

Rappelons que le Comité achète les matériels après fixation, au début de chaque exercice, du montant de l'aide financière, uniforme, allouée à chaque club qui reverse au Comité l'excédent éventuel de prix du matériel choisi, par rapport au montant de l'allocation.

Huit clubs faisant vivre une école de tir, ont bénéficié, cette saison, de cette aide appréciable de 1000€.

Rappelons ici que la dotation, par le CDTY, de matériels destinés aux Ecoles de Tir, est subordonnée à l'engagement, par les bénéficiaires, à ce que leurs jeunes participent au Circuit des Ecoles de Tir des Yvelines (5 concours amicaux) et aux championnats de la Gestion Sportive de la FFTir qui leur sont réservés (Critériums Départemental et Régional, Championnats Départementaux, Régionaux et de France des Ecoles de Tir).

Enfin, le Comité encourage la mutualisation, entre les clubs, des matériels de tir, conformément à l'engagement que le mouvement sportif a pris dans le cadre des obligations découlant de la signature de la Charte relative au Développement durable.



4. Faciliter la mission des Cadres techniques du département et de nos clubs, Participer à la formation de nos arbitres et assurer la préformation des futurs animateurs de club.

- NOS ARBITRES

Catherine JACQUELIN-JUIDICCI, responsable de l'Arbitrage, au sein de notre Comité, assisté de Lionel LAMY, a animé une équipe forte de 6 femmes et 22 hommes, titulaires d'une qualification allant d'arbitre stagiaire à arbitre international.

14 journées d'arbitrages ont été réalisées, cette saison, pour les disciplines Ecoles de tir et 86, pour les autres disciplines.

Le très bon niveau technique de notre Corps Arbitral est entretenu, d'une part, par l'obligation requise par la FFTir, de participer à un stage de remise à niveau, organisé au moins une fois tous les quatre ans par notre Ligue (30 septembre 2017), d'autre part par une séance annuelle de révision des règlements organisée sous l'égide du CDTY. Celle-ci a eu lieu le 17 septembre 2017 et a regroupé 15 arbitres Yvelinois.

Que les femmes et les hommes en rouge trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement associatif !

-

LES FUTURS ANIMATEURS DE NOS CLUBS

Nous avons organisé dès la rentrée de la saison 2016 /2017 le 1^{er} octobre 2016, dans les locaux de l'AT Buc, une journée dite de "positionnement" préparatoire au stage Fédéral d'Animateur de Club.

Dix tireurs, issus de clubs des Yvelines auront ainsi écouté les messages prodigués par nos deux formateurs : Pascal FOURRE et Olivier LAURENT, tous les deux titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} degré.

Merci à nos formateurs et souhaitons une pleine réussite aux futurs encadrants, dans la concrétisation de leur bénévolat associatif !

Souhaitons aussi que leur engagement fasse des émules dans l'ensemble de nos clubs.

Le CDTY saura leur prêter attention en pérennisant cette action puisque le 24 septembre 2017 nous avons effectué une nouvelle cession avec 10 stagiaires.



5. Intéresser les clubs et leurs tireurs à la pratique de la compétition

STAGES DE PERFECTIONNEMENT AU TIR A 10, 25 ET 50M

Nous avons mis en place depuis 2 ans des stages de formation pour les tireurs Yvelinois :

- 🏆 3 stages de tir pour le pistolet 10 mètres avec 23 tireurs,
- 🏆 2 stages de tir pour la carabine 10 mètres avec 13 tireurs,
- 🏆 3 stages de tir pour le pistolet 25 mètres avec 17 tireurs,
- 🏆 1 stage de tir pour le pistolet 50 mètres avec 8 tireurs,
- 🏆 1 stage de tir pour le pistolet vitesse avec 2 tireurs,
- 🏆 1 stages de tir à la carabine 50 mètres avec 30 tireurs

soit un total de 93 stagiaires.

L'animation est faite par Clémentine DAVID (membre de l'équipe de France) pour le pistolet et par Chantal HOCHET et Carol JARDE pour la carabine.

Ces stages sont pérennisés en 2017/2018 tant au 10M (5 séances déjà de prévu) qu'au 25/50M, ils sont également orientés vers les débutants en compétition.

Merci aux présidents de Pro Patria Montesson, de l'Espérance du Perray et de l'Amicale des Tireurs de Buc de nous avoir donné accès à leurs installations.



Voilà, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers amis, un tour d'horizon aussi complet que possible des réalisations du CDTY au cours de la saison écoulée.

Ce qui précède atteste du dynamisme de notre Comité.

Je ne m'étendrais pas sur l'évolution de la situation du Tir National de Versailles, Bernard COLLOT fait régulièrement le point d'avancement du dossier sur le site du Tir National de Versailles.

On peut seulement regretter que les jeux olympiques de 2024 se dérouleront dans un stand provisoire et démontable après les jeux, comme à Londres en 2012.

L'Ile de France aurait bien besoin d'un grand stand de tir.

A titre personnel, je vous remercie, ainsi que mes collègues du Comité Directeur, de la confiance et de l'aide que vous m'avez accordée.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce Rapport Moral et d'Activités. Je souhaite, aux associations que vous dirigez, de nombreux succès et, à tous nos tireurs, une excellente saison 2017-2018.

Yves ROUSSE
Président du CDTY
Le 15 octobre 2017

